

ELECTEURS, AVEUGLES ET SOURDS ?

A peine le nouveau gouvernement mis en place, après un délai justifié par la vérification de la « probité » de ces membres, que des affaires se font jour, qui ne semblent pas rebuter les électeurs.

Ainsi le ministre Ferrand mis en cause sur l'attribution d'un immeuble locatif dans des conditions obscures, en Bretagne. A l'occasion de cette affaire, il a été découvert que son fils Emile, rémunéré au SMIC pendant 4 mois, avait touché 6796,51 euros : le SMIC en Bretagne serait-il à 1699,13 euros net quand il est à 1139,81 euros sur le reste du territoire ?

Voyons aussi le cas de la secrétaire à l'Egalité Hommes et Femmes, qui a commis un ouvrage intitulé « Maman travaille », dans lequel elle explique comment obtenir, par exemple, un arrêt de travail pathologique, autrement dit gruger la Sécurité sociale ! Certes le livre a été écrit en 2013, avant sa prise de fonction, mais il est révélateur **d'un certain état d'esprit !**

Nous pouvons aussi citer cette candidate de la 2^{ème} circonscription du Nord, condamnée pour faux et usage de faux !

Quant aux emplois d'assistants parlementaires plus ou moins réguliers, les informations tombent chaque jour, certains n'hésitant pas à dénoncer leurs petits camarades...

Nous sommes donc loin du gouvernement irréprochable annoncé par le nouveau président, de même qu'en ce qui concerne le renouvellement, le rajeunissement, puisque les principaux ministères sont tenus par des politiques chevronnés, ayant une grande « expérience » sous différents gouvernements. Ainsi, les trois ministres d'Etat ont tous plus de 60, voire 70 ans. Quant aux 11 repré-

sentants de la « société civile », ils sont issus de grandes entreprises et ne sont pas étrangers à l'engagement politique, ayant par exemple été conseillers de précédents ministres. **Proches du patronat, on peut raisonnablement penser qu'ils ne vont pas s'opposer aux diktats du MEDEF !** En fait, seuls 5 sur les 23 membres du gouvernement viennent d'un milieu sans aucun contact avéré avec la politique.

Un constat s'impose : tous les postes-clés, voire tous les postes, sont tenus par des défenseurs d'un capitalisme pur et dur, et ne sont pas les amis des travailleurs. Ils ne sont pas là pour satisfaire nos revendications qu'il faut pourtant leur faire entendre sans tarder.

Beaucoup d'électeurs, dans ce scrutin tout-à-fait inédit, se sont prononcés pour tel ou tel candidat sans connaissance réelle du contenu de son programme.

EN CONCLUSION, si les gouvernements et les hommes qui détiennent le pouvoir changent, leurs motivations restent les mêmes, favoriser les nantis au détriment des retraités, des salariés actifs et même des personnes les plus en difficulté. Une seule solution, reprendre le chemin de la rue pour faire, enfin, entendre notre voix, tous ensemble, sans prêter l'oreille aux sirènes qui nous invitent à attendre une hypothétique concertation qui ne fera que nous endormir et nous détournera des luttes à mener d'urgence !

Sommaire

1. L'édito
2. L'action
3. L'information
4. L'orga, le Point. La vie des sections.



LA LUTTE EST BELLE !

Le pays n'est pas aussi atone que certains médias voudraient nous le faire croire : les luttes de salariés pour leurs salaires, leurs conditions de travail, le maintien de leurs entreprises, sont multiples et, souvent, couronnées de succès. Il y a eu le mouvement des transporteurs de produits dangereux, très médiatisé, lui, pour son influence sur la disponibilité des carburants, qui a conduit le gouvernement à s'impliquer pour débloquer la situation, le patronat étant inflexible.

Ce sont aussi, dans les industries de notre champ professionnel, par exemple : les salariés d'AIR LIQUIDE HAUCONCOURT (57), qui ont mené une grève de dix jours. Ils voulaient faire entendre leurs revendications à

une direction refusant tout dialogue. Après avoir tenté un coup de bluff (lancement d'une procédure en référé avec une convocation au tribunal) elle a enfin accepté de se mettre autour de la table des négociations, qui ont duré des heures !

Ce qui a été obtenu par les grévistes : examen pour revalorisation des coefficients des salariés en grève, création de 2 embauches externes qui profiteront à des intérimaires actuellement en poste, et octroi d'une prime fixe (et non plus variable) de 350 € pour le personnel hors encadrement. Durant cette lutte, 3 nouveaux adhérents ont rejoint le syndicat CGT, d'autres seront certainement à venir.

Le soutien des salariés des autres sites des établissements industriels, qui ont refusé de charger des camions afin de ne pas casser la grève d'Haucourt, celui de l'Union Locale, de l'Union Départementale, celui de la Fédération ont été déterminants pour parvenir à ce résultat.

LES CAMARADES D'HAUCONCOURT ONT RETRACÉ LA VOIE DE LA LUTTE GAGNANTE !

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LUTTE DES RETRAITÉS : LE 1^{ER} OCTOBRE,



CHEZ COOPER, DU SALAIRE, PAS L'AUMÔNE,

Après 4 réunions de pseudo-négociation, il n'y avait pas d'autre alternative que de construire le rapport de forces. A l'appel de la CGT, le 9 mars les salariés entrent en grève avec un blocage total de la produc-

tion et de la logistique. Les syndicats FO et CGC signent l'accord proposé par la direction mais la grève est maintenue et s'organise.

Des roulements sont mis en place de nuit pour ne pas laisser sortir les camions, des tentes se dressent devant les entrées avec ce message pour la direction « nous sommes là et nous ne bougerons pas ». Les jours passent, la mobilisation ne faiblit pas. Malgré les menaces d'intimidation : envoi d'huissiers, SMS et chantage au chômage partiel, le mouvement tient bon. Après 6 jours de grève, c'est la victoire qui s'annonce, avec des augmentations de salaire nettement plus importantes que celles initialement proposées par la direction, l'engagement de celle-ci à compenser tout départ en retraite par une embauche en CDI, une participation de l'employeur au restaurant d'entreprise, etc.

LA LUTTE A AUSSI PERMIS AU SYNDICAT DE SE RENFORCER AVEC LA VENUE DE 10 NOUVEAUX SYNDIQUÉS ET 2 NOUVEAUX ÉLUS POUR LES ÉLECTIONS.

AGIRC/ARRCO : QUI PAIE QUOI ?

(SUITE DU NUMÉRO 76)

La création d'un régime unique permet, dans un premier temps, de surseoir à la baisse des pensions des cadres en siphonnant les réserves de l'ARRCO, ce qui revient à faire contribuer 14 millions d'ouvriers et d'employés au maintien provisoire du montant des pensions des cadres.

Pour différer de quelques années l'épuisement des réserves du nouvel ensemble et la baisse des pensions, cette fois de tous les salariés, le MEDEF a accepté une légère hausse des cotisations... qui ne lui coûte rien : sous prétexte de porter à 40 % la part salariale des cotisations qui n'est aujourd'hui, à l'AGIRC, que de 38 %, les salariés assumeront le paiement de 1,08 milliard d'euros contre 720 millions d'euros pour les employeurs.

Mais le MEDEF a immédiatement obtenu du gouvernement le remboursement de ces 720 millions d'euros, sous forme d'une baisse des cotisations finançant l'indemnisation des accidentés du travail et des salariés atteints de maladies professionnelles. In fine, ce sont donc les salariés qui assument la totalité de cette augmentation !

L'accord prévoit en outre, d'ici 2022, une nouvelle baisse de 300 millions d'euros de la dotation dévolue

au fonctionnement des régimes, baisse exigée par la Cour des comptes, qui se traduira par une diminution des salariés des groupes de protection sociale, l'emploi et un risque de dégradation du service rendu aux assurés. Là encore ce sont les salariés qui payent, actifs et retraités.

Toutes ces mesures (voir notre numéro 76) rapporteraient 2 milliards en 2020 et 2,2 milliards en 2030 sur les 8,4 et 12,7 milliards respectivement recherchés pour chacune de ces échéances.

A noter cependant que, en proportion de leur salaire, les cadres cotisent moins pour leur retraite que les ouvriers et les employés : pour un salarié percevant 4000 € mensuels brut, cela ne représenterait que 7,72 € de plus cotisés chaque mois, mais pour un salaire de 1500 € cela représenterait 3 € mensuels.

Egaliser les taux de cotisation rapporterait 2,4 milliards en 2020 et 2,8 milliards en 2030 et permettrait d'effacer 95 % du besoin de financement de l'AGIRC d'ici 2040.

Pour éviter de faire payer une part croissante de la retraite des cadres par les ouvriers et les employés, la CGT et son UGICT proposent de maintenir deux régimes distincts : l'AGIRC et l'ARRCO.

A suivre dans notre prochain numéro.

Comme nos camarades d'Afrique, d'Amérique latine, de Grèce, du Danemark, de Cuba..., de toutes les parties du monde, faisons connaître la situation des retraités, portons nos exigences en termes de niveau des pensions, de logement, d'accès aux soins, de besoin de services publics de qualité pour tous...

Partout, dans les villes comme dans les villages, installons des tables, avec nos tracts et nos drapeaux, avec nos publications dont notre magazine Vie Nouvelle, discutons, proposons l'adhésion, renforçons notre CGT pour être plus forts face à un gouvernement sourd à nos difficultés.



MOMENT D'ÉMOTION ET DE MÉMOIRE :

VISITE FAMILLE CHANTON

Robert Chanton, informé de l'existence, à l'entrée de la Fédération, de la grande plaque consacrée à nos camarades assassinés durant la guerre 39-45 et l'occupation allemande, parce que syndicalistes et, souvent, communistes, a souhaité se recueillir près du nom de son frère Roger, qui y figure.

Accompagné de sa fille et de sa petite-fille, il nous a rendu visite et nous a expliqué comment, tout jeune, il a vécu le départ incontournable de son

frère pour le STO (Service du Travail Obligatoire) et comment celui-ci a été grièvement blessé en Allemagne et a succombé à ses blessures.

Les camarades de l'UFR, du Collectif d'Histoire sociale et le secrétaire fédéral, qui ont reçu la famille, ont été très touchés de son attachement à la mémoire du frère, de l'oncle disparu.

L'Agenda

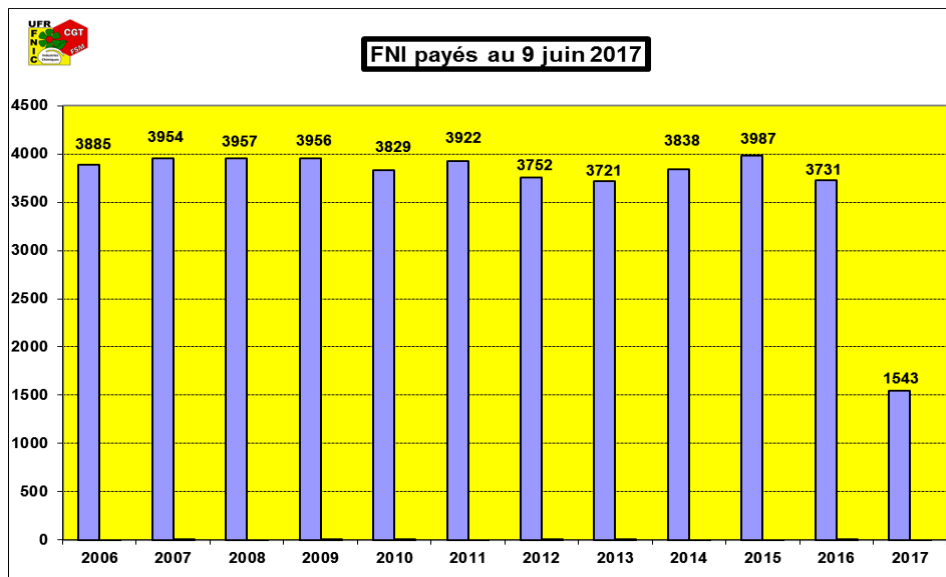
5 SEPTEMBRE, Assemblée générale fédérale.

6 SEPTEMBRE, Conseil national de l'UFR.

1ER OCTOBRE, Journée internationale de lutte des Retraités.

24 OCTOBRE, Conseil national de l'UFR.

25, 26, 27 OCTOBRE, CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR LES INDUSTRIES DE SANTÉ.



L'année 2015 est maintenant clôturée et nous n'avons pas atteint, comme nous l'espérons, le chiffre symbolique de 4000 FNI. Il n'est pas trop tard pour 2016 et bien sûr 2017, pour peu que chacun fasse le nécessaire, dans sa section d'une part, auprès des UL et UD pour ce qui concerne les multipro, d'autre part.

Lors d'un travail sur La Voix des Industries chimiques d'autrefois, avant-guerre notamment mais pas seulement, les camarades ont pu constater que les timbres étaient payés mensuellement : aucune mention, à cette époque, de relances ou de listes d'impayés !

REVENONS À CES BONNES PRATIQUES, ET RÉGLONS LES FNI DÈS LE PREMIER TRIMESTRE DE L'ANNÉE, LES TIMBRES MENSUELS À LA FIN DE CHAQUE TRIMESTRE. NOTRE FÉDÉRATION ET SON UFR SE DISTINGUENT SOUVENT PAR LEURS PRISES DE POSITIONS PROGRESSISTES, LEURS BONS RÉSULTATS, FAISONS EN SORTE QU'ELLES SE DISTINGUENT AUSSI PAR LE PAIEMENT RÉGULIER DE LEURS COTISATIONS !

La vie des sections

SECTION RETRAITÉS DU SYNDICAT CGT TOTAL PLATEFORME DE NORMANDIE

Il y a 3 ans, suite à la fusion des établissements Total RD et Total Petrochemicals de Gonfreville, nos deux syndicats avaient eux aussi fusionné au congrès de 2014 en devenant le syndicat CGT Total Plateforme Normandie.

Il avait été décidé de différer au congrès de 2017 la fusion des sections de retraités.

La chose a été entendue et nous avons mis à profit ces 3 années pour proposer au congrès une section de retraités avec une organisation qui réponde à l'attente du syndicat et de nos syndiqués retraités.

Notre section de retraités du syndicat s'inscrit dans un syndicalisme CGT intergénérationnel, de continuités syndicales et de lutte (ce qui se faisait auparavant dans nos sections respectives).

NOTRE SECTION DE RETRAITÉS AVEC 257 SYNDIQUÉS DEVIENT L'UNE DES PLUS IMPORTANTES DU DÉPARTEMENT (76) ET DE NOTRE FÉDÉRATION, C'EST UNE LOURDE RESPONSABILITÉ QUE NOUS AVONS.

Notre section fonctionnera autour d'un collectif composé de 26 camarades, d'un bureau, nous réunirons 10 assemblées générales par an. Au congrès 8 retraités ont été élus à la commission exécutive et 2 au bureau du syndicat, les retraités entendent participer pleinement (avec leurs spécificités) à la vie démocratique et à la lutte de leur syndicat.



Parmi diverses nouveautés de la campagne présidentielle, l'intervention du Pape, de Barack Obama, de Martin Schultz, de Angela Merkel dans la campagne. Tout cela a pu brouiller les cartes, influencer le vote et faire penser que le candidat Macron avait une expérience internationale lui permettant de jouer un rôle. Il semblerait que certains prêtres se soient même autorisés, durant l'office, à donner des consignes, comme en des temps qu'on ne voudrait pas voir revenir.